

## Mon animal est-il en danger?

Chiot, chaton, vieux toutou ou matou, chat en liberté ou félin de salon, chien de chasse ou petit chien d'appartement, aucun n'est en principe à l'abri des vers. Les risques varient cependant selon l'âge, le mode de vie, la fonction et la nourriture de l'animal. C'est pourquoi chez certains les contrôles et les vermifugations devraient être plus fréquents que chez d'autres.

Les ascaris peuvent infester les chiots et les chatons avec le lait maternel et l'infestation des chiens peut même se produire avant la mise-bas. Plus tard, les chiens et les chats s'infestent au contact d'autres animaux ou à celui des traces indésirables laissées derrière eux. Certains vers plats peuvent aussi être transmis, avant d'avoir atteint la forme adulte, par l'intermédiaire de viande crue, d'abats ou de proies comme des souris ou des lapins.

### Transmission de l'animal à l'être humain

Certains vers ronds et plats peuvent également se transmettre à l'être humain. Ils n'infestent d'ailleurs pas tous l'intestin. Ils migrent dans les tissus ou forment des sortes de kystes ou de tumeurs dans certains organes et provoquent ainsi des maladies qui peuvent parfois être graves. C'est pourquoi un traitement adapté au chien et au chat est aussi une mesure de protection pour vous et les autres.

### Voyages à risques

Des risques supplémentaires d'infestation par les vers existent pour les chiens et les chats que l'on emmène à l'étranger ou que l'on ramène de l'étranger en Suisse. Les vers du cœur sont notamment un risque dans les pays du sud mais aussi au sud du Tessin.

## Combien de vermifugations?

A votre cabinet vétérinaire, on pourra estimer la probabilité d'une infestation par les vers chez votre compagnon à quatre pattes – et le nombre de traitements nécessaires. Pour ce faire, on vous posera quelques questions ciblées dont voici quelques exemples:

- Votre animal peut-il courir à l'extérieur en liberté, sortir sans surveillance ou reste-t-il sous votre contrôle?
- Votre animal entre-t-il en contact avec ses congénères ou d'autres animaux?
- Votre animal mange-t-il des souris ou d'autres proies?
- Votre animal reçoit-il de la viande crue ou des abats à manger?
- Votre animal est-il un reproducteur, le présentez-vous à des expositions ou à des concours sportifs?
- S'agit-il d'un chien de chasse ou assiste-t-il un professionnel (policier) ou un malade/handicapé?

Les réponses à ces questions permettent une évaluation précise du risque chez votre animal et le nombre de contrôles et/ou de vermifugations nécessaires. Pour en avoir le cœur net, il faut toutefois faire examiner régulièrement les selles de l'animal.

**En règle générale, s'il est impossible d'apprécier le risque individuel chez un animal, il est recommandé de faire au moins 4 vermifugations par an. Des études ont montré que 1 ou 2 traitements par an en moyenne ne constituent pas une protection suffisante.**

## Recommandations spéciales

- Pour les chiens régulièrement en liberté et sans surveillance, chiens de chasse, chiens qui mangent des rongeurs ou des cadavres d'animaux dans la nature : 1 vermifugation par mois contre les vers plats.
- Dans des cas particuliers, il peut être utile de vermifuger 1 fois par mois les chiens et les chats contre les ascaris (risque élevé d'infestation et contact étroit avec des enfants en bas âge, par exemple) car cela permet pratiquement d'exclure l'excrétion d'œufs d'ascaris susceptibles d'infester aussi les êtres humains.
- Pour les chiens qui mangent de la viande crue, en particulier des abats comme du foie et du mou, il faut préalablement réchauffer suffisamment ces aliments (10 min. à 65° C à cœur) ou les congeler (1 semaine entre -17 et -20° C).
- Traiter les chiots de 2 semaines et les chatons de 3 semaines contre les ascaris. Vermifuger ensuite, à intervalles de 2 semaines, jusqu'à 2 semaines après le sevrage.
- Le traitement des chiennes et des chattes allaitantes contre les ascaris devrait débuter en même temps que celui de leurs petits.
- Les chiennes qui allaiteront leurs petits peuvent être traitées contre les ascaris autour du 50<sup>e</sup> jour de gestation pour empêcher l'infestation des chiots avant la mise-bas.

### Utilité de l'examen des selles

Les vers peuvent être détectés par un examen des selles. Il est important que cette inspection ait lieu régulièrement (aussi souvent que les vermifugations recommandées), que les échantillons de selles aient au moins 4 g et soient recueillis pendant trois jours de suite. Cette méthode permet de ne vermifuger que si des parasites ont été mis en évidence.

ESCCAP - CH publie cette brochure afin que vous ayez les recommandations les plus actuelles, à portée de main, contre les vers chez le chat et le chien.

ESCCAP - CH est une organisation indépendante d'experts en parasitologie, au sein de l'ASMPA-SVK. Elle apporte un soutien actif aux maîtres soucieux de la santé et du bien-être de leurs compagnons à quatre pattes, en leur indiquant la protection la plus judicieuse contre les parasites.

Pour lutter de façon simple, ciblée et efficace contre les vers, il suffit de savoir comment s'y prendre!



Cachet du cabinet vétérinaire:



En coopération avec l'ASMPA-SVK

Association Suisse pour la Médecine des Petits Animaux  
Schweizerische Vereinigung für Kleintiermedizin  
Associazione Svizzera per la Medicina dei Piccoli Animali  
Swiss Association for Small Animal Medicine

Editeur:

ESCCAP (European Scientific Counsel Companion Animal Parasites), [www.esccap.org](http://www.esccap.org)

Pour nous contacter:

ESCCAP - CH, Schinutta 7, 7407 Trans  
Tel. 0 81 / 330 43 22, E-Mail: [info@esccap.ch](mailto:info@esccap.ch)

# Combien de vermifugations?

Dernières recommandations de protection contre les vers

